

Bruxelles, le 24 Mars 1853.

M. M. Thys
Et^{re} Leroy }

Je vous prie de vouloir
bien vous entendre avec M^r.
Et^{re} Leroy (ou M^r. Thys) à l'effet
d'adresser à la Commission D^{ne}
du Musée royal de Peinture
et de Sculpture, un rapport
sur le mérite & la valeur d'un
tableau gothique représentant
attribué à Hemling (St Jean
Baptiste & St Jean l'Evangeliste)
dont on propose l'acquisition
pour le Musée de l'Etat.

Aggr.

Le Secrétaire

J. Hey



Monsieur le Président,

Conformément au désir exprimé par M. le Secrétaire nous avons examiné le tableau attribué à Rembrandt que l'on propose au Musée.

Cette peinture est bien inférieure aux productions de ce maître et ne peut être attribuée, tout au plus, qu'à Israël des Meesteren, peintre de l'école allemande dont les productions ont de l'analogie avec celles de Rembrandt.

Le tableau a beaucoup souffert, le vêtement de saint Jean Baptiste ainsi qu'une de ses mains est entièrement restauré, la tête de l'autre personnage est également en partie repeinte.

En raison de l'importance de cette production et le mauvais état dans lequel elle se trouve nous ne la croyons pas digne, Monsieur, d'être acquise pour le Musée de Liège, où elle serait peu propre à enrichir la collection des tableaux gothiques. Nous pensons que la valeur la plus haute qu'on puisse lui donner est de 600 francs.

Nous vous prions, Monsieur le Président, d'agréer l'assurance de nos sentiments respectueux.

Bruxelles, le 30 Mars 1853.

Monsieur Navet, Président
de la Commission du Musée Royal
de Peinture et de Sculpture.

J. F. Thijss
Etienne Le Roy

Indépendamment des détériorations déjà
subies, la préparation du tableau
commence à se détacher du panneau
et avant peu il exigera l'opération
de la transposition.



Munster, le 20 Avril 1853

à M^r. Montanier

à Anvers

M^r.

Je regrette d'avoir à
vous informer que le Com.
Adm^e du Musée royal n'a
pas eu pouvoir faire
l'acquisition du tableau
attribué à Hemling. & d'où
vous avez bien voulu lui
proposer la vente pour
votre lettre du 8 Mars d^r.

Je vous prie, en conséquence
M^r d'avoir l'obligeance
de réclamer le plus tôt
possible ce tableau au
Secrétaire du Musée
& d'agréer l'assurance
C^{te} distinguée

Le Secrétaire
V. Ha

Je déclare avoir reçu de la Commission du Musée
de Bruxelles le tableau désigné dans la lettre ci
dessus

Bruxelles le 29 avril 1853.

Messieurs Les Membres
de la Commission des Beaux Arts
à Bruxelles



Messieurs.

Je prends la respectueuse
liberté de vous offrir en vente
un tableau représentant
S^t Jean Baptiste & S^t Jean
S^t Marguerite peints par
Hemling au prix de
Cinq mille francs

En attendant votre réponse
agréer Messieurs les Salutations
respectueuses de votre Secrétaire
J^s Montangie
Bruxelles le 8 Mai 53. D'Anvers